



# LE BULLETIN DE PONSAS

Janvier 2017 - N°5

## L E MOT DU MAIRE

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2017 de bonheur, santé et réussite.

Dans ce nouveau bulletin vous trouverez des informations importantes pour vous aider dans votre quotidien.

Nous essayons également de vous informer sur l'action municipale qui est un long chemin parfois difficile mais passionnant.

Je serai heureuse, avec l'ensemble des élus, de vous recevoir autour du verre de l'amitié à l'occasion des vœux le vendredi 20 janvier 2017 à 19h. Nous comptons sur votre présence.

Excellente année 2017.

*Marie-Christine Prot*



## E TAT CIVIL



*Bienvenue à*

Tom Vanoverschelde Dieryckx  
le 21 janvier



*Ils se sont dit oui...*

Achour Idjoubar et Florence Girodon  
le 27 juin

Bernard Chanal et Christiane Vallée  
le 9 juillet



*Ils nous ont quittés...*

Robert Girodon le 12 janvier

Gabriel Buffat le 6 avril

Christine Mayzaud le 8 août

Georges Montagne le 14 octobre



# NOS ASSOCIATIONS EN ACTION

Les élèves de l'école ont un projet de fresque dans la cour de l'école, ils ont aussi décoré notre village aux couleurs de Noël avec l'aide précieuse de Bernard Vincent.



Le vin chaud organisé le 11 décembre a réchauffé comme toujours les cœurs des Ponsardiens et l'arrivée du Père Noël a enchanté les enfants .



Concours de belote, de pétanque, « les Amis du Riverolles » sont là pour vous accueillir tous les mercredis après-midi.

Le 16 octobre a eu lieu pour la première fois une journée découverte de la chasse organisée par la fédération française de chasse. Quelques curieux ont pu découvrir cet univers fort méconnu avec l'ACCA de Ponsas. Une expérience à renouveler selon le président M. Seux !

Cette année le soleil était au rendez-vous de la fête des peintres et potiers. Une manifestation fort appréciée qui perdure grâce à notre dynamique comité d'animations.





*Les manifestations du Sou des Ecoles :*  
 4 février : loto à partir de 17h30  
 12 mars : matinée boudin / pâté / caillettes  
 7 juillet : fête de l'école

# L A VIE MUNICIPALE

La mise en accessibilité des bâtiments publics est une nécessité et une obligation légale. Pour l'effectuer nous sommes contraints de réaliser une nouvelle mairie hors du bâtiment existant. Cela permettra aussi de disposer de locaux supplémentaires pour l'école.

Après avoir étudié plusieurs options avec le CAUE, le conseil municipal a opté pour implanter la nouvelle mairie sur le terrain appartenant à la commune situé au-dessus du jeu de boules, les locaux devant être hors des zones inondables. Une équipe de Maîtrise d'œuvre a été désignée, M. Florent Patois, architecte à Tain-l'Hermitage, nous a présenté ses premières esquisses.



Suite à la démission d'Alexandre Lopez, M. Trioulayre employé par la société Archer assure temporairement l'entretien du village.

L'arrêt de l'éclairage public de minuit à 5h nous a permis d'atteindre 35% d'économie d'énergie et toujours dans un souci environnemental et d'économie, nous avons investi dans des guirlandes moins gourmandes !



Vous avez pu remarquer que le point d'apport volontaire côté RN7 a été aménagé, pour améliorer l'accès et les conditions d'hygiène un enrobé a été réalisé. L'entrée a été modifiée suite à une demande de la CNR. Ces travaux ont été faits grâce à l'aide du conseil départemental à hauteur de 50%.

A la suite de l'étude des zones inondables, des travaux de prévention des inondations seront engagés dans les années à venir à l'initiative de la Communauté de Communes Portes de Drôm'Ardèche. Un dossier de demandes de subventions a été déposé pour la réalisation d'un piège à embâcles en amont du cimetière.



# L A VIE PRATIQUE



- ✓ Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.
- ✓ Impôts : Depuis octobre 2016 pour un meilleur service aux usagers, un numéro de téléphone unique est mis à votre disposition : 0811 706 600 pour joindre un correspondant compétent et vous aider à traiter vos demandes administratives de toutes natures.
- ✓ Au printemps 2017, le renouvellement ou la création d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport ne pourra se faire que dans certaines mairies. Pour nous les plus proches sont St-Rambert-d'Albon et Tournon-sur-Rhône. Pensez-y pour vos prochaines vacances ou examens scolaires !
- ✓ Un conseiller habitat juridique et financier vous accueille sans rendez-vous à St-Vallier en mairie le premier vendredi de chaque mois de 12h30 à 15h. Il répondra à toutes vos interrogations sur les loyers, l'achat, les contrats de constructions etc. Pour plus de renseignements : 04.75.79.04.04.
- ✓ Des conseillers techniques sont aussi à votre disposition, pour vos questions concernant les énergies renouvelables, les aides fiscales etc. Permanence à St-Vallier en mairie le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 11h30. Pour prendre rendez-vous : 04.75.79.04.47.

- ✓ En cette fin d'année, un phénomène de cambriolage touche notre département. Ces infractions se produisent souvent entre 18 et 23h. Pour lutter contre cela : installez un éclairage avec détecteur de mouvements, une vidéo protection, verrouillez vos portes et fenêtres même pour une courte durée, répertoriez vos objets de valeurs, soyez discrets sur les réseaux sociaux et informez vos voisins de votre absence. Vous pouvez aussi signaler votre départ en vous inscrivant gratuitement auprès de votre gendarmerie.
- ✓ La grippe aviaire est de retour ! Si vous possédez des volailles ou autres oiseaux captifs vous devez prendre les mesures suivantes :
  - Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection pour limiter les contacts avec les oiseaux sauvages.
  - protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages.
  - le laché de gibier est aussi interdit .Pour en savoir plus : 04.26.52.21.61.
- ✓ Nous demandons encore une fois aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les excréments fait sur la voie publique. C'est un geste simple, un geste citoyen.

## LOISIRS

Office du tourisme : 04 75 23 45 33  
Centre aquatique Bleu Rive : 04 75 23 18 99  
Ciné Galaure : 08 92 68 05 93  
Médiathèque : 04 75 23 32 02

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 75 23 00 39  
Ouverture au public : Mardi et vendredi de 14h à 18h  
Ecole : 04 75 23 10 82  
Assistants maternelles : 04 75 23 28 61 - 06 73 64 73 03  
Déchetterie de Sarras du lundi au samedi :  
hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h  
été : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

## INFOS PRATIQUES

### NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers 18 ou 112 (à partir d'un portable)  
SAMU : 15  
Hôpital de Saint-Vallier : 04 75 23 80 00  
Urgences dentaires dimanche et jours fériés :  
04 75 40 82 82  
Centres anti-poison :  
Grenoble : 04 76 76 59 46  
Lyon : 04 72 11 69 11